

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du 04 Décembre 2017

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni le lundi 04 décembre 2017 à 19h00 en séance publique sous la présidence de Denis MERVILLE, Maire, Conseiller Départemental.

Tous les conseillers étaient présents à l'exception de Mesdames Anne-Marie RECHER (pouvoir à M. BANVILLE), Karine VERDIER, et Messieurs Gérard JOURNO (pouvoir à M. PETIGNY) et Sébastien LECALIER.

Le Procès-verbal de la précédente réunion a été approuvé, à l'unanimité, sans observation.

Secrétaire de séance : Isabelle GOURVIL.

I. INFORMATIONS – COMMUNICATIONS

- Démission de Mme Sylvie AUZOU conseillère suite à un changement professionnel et un déménagement.
- Préfecture Plan « Préfecture Nouvelle génération » dorénavant les demandes de cartes grises seront effectuées par télé procédure.
- Courrier du 1^{er} Ministre aux Maires : la DGF sera globalement maintenue en 2018, les contrats aidés seront subventionnés à 50% avec des règles plus strictes de recrutement et les économies à effectuer passent de 10 à 13 milliards d'euros. Monsieur le Maire en profite pour rendre rapidement compte du récent congrès des maires de France.
- Caux Estuaire :
 - Convention FISAC : l'appel à projet a déjà conduit à plusieurs observations du conseil municipal : ce serait aux communes de prendre en charge la majeure partie de l'aide aux commerçants (60 %), refus de payer 1500 € annuellement pour la création d'un poste d'animateur commercial. Des renégociations sont à prévoir avec Caux Estuaire et les partenaires de ce projet.
 - Rapport d'activité 2016 disponible en mairie.
 - Collecte des déchets 2018 : changement du jour de collecte qui aura lieu le mercredi entre 5h et 13h. Un nouveau panneau sera installé impasse du Clos Viger.
- Suppression de la Taxe d'Habitation : simulation faite par le Sénat. Le nombre de personnes dégrévées passeraient de 25 à 327 pour Sainneville. Cependant pour assurer l'égalité des citoyens, le taux de dégrèvement pourrait passer à 100%. En 2018, il serait compensé à l'euro près.
- DDTM : lettre relative au fonctionnement de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) de la Seine-Maritime.
- Syndicat Abeilles et Essaims 76 : la destruction des nids de frelons asiatiques est dorénavant à la charge des Préfectures.
- SOS Amitié : l'association recherche des bénévoles.

- Courrier de M. ROGER BAUDU : M. le maire lui confirme les informations déjà données en entretien individuel.
- Département viabilité hivernale : lettre du Président Pascal martin pour les routes départementales. M CHAMPION rappelle qu'au niveau local la SAPN s'est désengagée. Il faudrait réfléchir à des conventions avec les agriculteurs.
- Communauté d'Agglomération Havraise : la CODAH va réaliser une enquête sur les déplacements effectués quotidiennement par les habitants de l'Estuaire. La Société TEST SA sera chargée de cette enquête du 9 janvier au 14 avril 2018.

II. RESSOURCES HUMAINES

Accord donné pour le renouvellement du contrat de l'adjoint administratif ainsi que pour le recrutement d'un agent contractuel remplaçant la secrétaire en congé parental.

Avancement de grade accordé pour notre agent technique territorial titulaire qui deviendra adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe.

III. QUESTIONS FINANCIERES

- Décisions modificatives : M. le Maire fait part au Conseil municipal de plusieurs achats ou opérations non-inscrits au budget 2017 pour lesquels des décisions modificatives sont nécessaires :
 - achat de panneaux de signalisation de voirie (manque 500 € au budget),
 - opérations d'ordres pour l'intégration des travaux concernant la première tranche de travaux à l'église.
- Indemnités de conseil et de gestion du receveur municipal.

Accord donné par le Conseil municipal pour ces délibérations.

- point sur les subventions : vu.

IV. CIMETIERE : NOUVEAU REGLEMENT ET TARIFS

Le nouveau règlement du cimetière, travaillé en commission, est accepté à l'unanimité par le conseil municipal. Il sera applicable au 1^{er} janvier 2018.

Les tarifs du cimetière sont révisés comme ci-dessous :

<u>OBJET DU TARIF</u>	Nombre de places	tarifs au 05/12/2017
<i>Concession cimetière</i>		
<i>15 ans</i>	1	70 €
	2	90 €
	3	110 €
<i>30 ans</i>	1	125 €
	2	145 €
	3	175 €
<i>50 ans</i>	1	230 €
	2	260 €
	3	290 €
<i>caveau 2 (50 ans)</i>	2	260 €
<i>caveau 3 (50 ans)</i>	3	280 €
<i>Enfants de moins de 7 ans</i>		gratuit

Tarifs au columbarium		
<i>15 ans</i>		200 €
<i>30 ans</i>		400 €
<i>plaque</i>		140 €
<i>taxe dépôt d'urne</i>		55 €
<i>Enfants de moins de 7 ans</i>		gratuit

V. SALLE DES FETES : NOUVEAU REGLEMENT

Il est accepté à l'unanimité par le conseil municipal. Déjà bien étudié en 2000, certains points ont été modifiés :

- La réservation deviendra effective à la signature du règlement,
- 30 % du montant dû sera encaissé à la réservation et ne pourra être reversé qu'en cas de force majeure.

La mise en place de ce nouveau règlement sera effective à partir du 1^{er} janvier 2018.

VI. TRAVAUX EN COURS ET A VENIR

- Point sur les travaux en cours et à venir :
 - Les travaux de reprofilage de la Route du Moignan en collaboration avec la commune d'Etainhus sont réceptionnés.
 - Concernant la lagune, les travaux ont pris un peu de retard du fait d'un contrôle de la Police de l'Eau. Les travaux ont commencés et la mise en place du décanteur devrait être effective d'ici le début de l'année 2018. Une réponse sera donnée à la Police de l'Eau suite à la réunion de ce jour.
- Accord de principe donné pour demander une subvention auprès de la DRAC pour la 2^{ème} tranche de travaux de l'église. Monsieur le maire rappelle que 50 000 € sont déjà prévus au budget 2017 pour ces travaux.

VII. QUESTIONS DIVERSES

- Vœux communaux :
 - vœux des personnalités et responsables locaux : lundi 15 janvier 2017 - 18h30
 - vœux aux Sainnevillais: jeudi 18 janvier 2017 - 18h30
- Remerciement de la Ligue contre le cancer pour la collecte de 2017 qui a atteint 3 613.22 €.

L'ordre étant épuisé, le Conseil Municipal se sépare à 21h30.